

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CSE DE BRUMATH DU 30/12/2025
--

Nom et qualité des personnes ayant assisté à la réunion :

Membres titulaires :

Monsieur SCHMITT Philippe, CFDT
Madame SCHMITT Nadia, CFDT, secrétaire
Madame HERBER Anne, CFDT
Monsieur ELBANNAOUI L'Hasan, CFDT

Absents :

Monsieur LAHRACH Rachid, CFTC
Madame DEMIR Ayse, CFTC, absente
Monsieur HEIM Jean-Luc, CFDT
Madame WOLFF Sabine, CFTC
Monsieur DHOMUN Suniduth, CGT
Monsieur MISBAH said, CFTC
Madame MIMAZ Yildiz, CFDT

Début de la réunion : 11h40

Le Président a rappelé rappelle l'ordre du jour de la réunion (voir ordre du jour annexé au PV de réunion)

1. Informations trimestrielles

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

2. Information et consultation annuelle du CSEE sur les mesures d'adaptation spécifiques à l'établissement de la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi « PARTIE III ») portant sur : le programme annuel de formation, actions de prévention et de formation envisagées par l'employeur, apprentissage et conditions d'accueil en stage.

Afin d'achever la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, la consultation de ce jour aborde la formation, l'apprentissage et les conditions d'accueil en stage

Aussi, les membres du comité sont invités à échanger sur chaque thème.

L'avis global du comité sur les mesures d'adaptation spécifiques à l'établissement de la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi sera sollicité à l'issue de la réunion après que tous les thèmes aient été présentés et discutés.

Bilan de formation de l'établissement

Le président a présenté les bilans de la formation des années 2024 et 2025 :

- les bilans des actions comprises dans le plan de développement des compétences de l'établissement pour l'année précédente et l'année en cours :
- liste des actions de formation,
- des bilans de compétences,
- des validations des acquis de l'expérience,
- des congés individuels de formation,
- des contrats et périodes de professionnalisation

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Projet de plan de développement des compétences pour l'année 2026

1/ Examen du projet de plan de développement des compétences pour l'année à venir

Le projet de plan de développement des compétences pour l'année à venir a été présenté par le Président du Comité.

Il a été précisé par le Président du Comité que les frais annexes de formation (comme la restauration, l'hébergement ou le transport) qui seront supportés n'apparaissent pas sur le plan prévisionnel. Les

dépenses mentionnées dans le projet de plan de formation intègrent donc essentiellement des coûts pédagogiques et une estimation des coûts liés aux rémunérations. Ce montant minimum de dépenses sera donc majoré ultérieurement par les autres coûts annexes liés à la réalisation des formations.

Question / Discussion :

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Conditions de mise en œuvre du CPF - des contrats de professionnalisation - Nombre de salariés bénéficiaires de l'entretien professionnel

Les conditions de mise en œuvre du CPF et des contrats de professionnalisation ainsi que le nombre de salariés bénéficiaires de l'entretien professionnel ont été présentés par le Président du Comité.

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Conditions d'accueil en stage

Les conditions d'accueil en stage ont été présentées par le Président.

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Apprentissage

Il a été rappelé le nombre d'apprentis employés par la société (infos intégrées dans la BDESE partie I) ainsi que la répartition de la taxe d'apprentissage.

Les conditions d'accueil en stage ont été présentées par le Président.

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Concernant les conséquences environnementales de la formation professionnelle

Il est rappelé que GSF entend privilégier la formation interne, sans pour autant exclure le recours à des organismes extérieurs lorsque cela est nécessaire ou obligatoire.

La formation en interne peut être réalisée par :

1/ Des formations présentielles (en salle)

2/ Des formations à distance via internet appelées e-learning (ou formation ouverte et à distance : FOAD) : ces formations peuvent être réalisées par le salarié à son domicile avec ses outils informatiques personnels ou éventuellement avec une tablette mise à sa disposition.

3/ Des formations à distance par visioconférence

Afin de faciliter l'accès à la formation, rapprocher la formation des chantiers et former le plus grand nombre de salariés dans les meilleures conditions et avec la plus grande efficacité, GSF s'est doté d'un outil informatique dédié à la formation et poursuit son déploiement : l'Université GSF en ligne.

La formation interne s'appuie sur ce nouvel outil pédagogique qui sert de support d'animation pour des formations individuelles ou en groupe qui bénéficieront alors de modalités diversifiées et innovantes.

Le recours aux formations à distance par e-learning ou par visioconférence a notamment pour conséquence en terme environnemental :

- Une réduction des émissions carbone liée à la diminution du nombre de déplacements des stagiaires et formateurs pour se rendre aux formations
- Une réduction des émissions carbone liée au chauffage, éclairage des lieux de formation
- Une réduction de la consommation de papier pour les supports de formation entièrement dématérialisés
- Une augmentation des émissions carbone liées à l'utilisation plus fréquente des outils numériques et au potentiel dédoublement de matériels informatiques et ainsi une augmentation d'utilisation de matières premières.

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

Avis du comité sur la politique sociale de l'entreprise

L'ensemble des thèmes relatifs à la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi ont été abordés et discutés au cours des deux réunions de consultation.

L'avis global du comité sur les mesures d'adaptation spécifiques à l'établissement de la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi est sollicité par le Président du Comité.

AVIS DU COMITE :

Le Président interroge le comité pour savoir s'il émet un avis favorable ou défavorable sur les mesures d'adaptation spécifiques à l'établissement de la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi qui porte sur l'évolution de l'emploi, les qualifications, le programme pluriannuel de formation, les actions de formation envisagées par l'employeur, l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage, les actions de prévention en matière de santé et de sécurité, les conditions de travail, les congés et l'aménagement du temps de travail, la durée du travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés.

Le comité procède au vote :

Favorable : 0 voix

Défavorable : 0 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

Avis du comité : Ne se prononce pas

Volet santé sécurité

3. Dans la perspective de la préparation, prévue en début d'année 2026, du programme annuel 2026 de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail : Propositions des membres du Comité de nature à améliorer les conditions de travail et les conditions de vie dans l'entreprise

Les propositions suivantes ont été formulées par les membres du Comité :

- La secrétaire informe les membres du CSE et le Président que depuis le 23/01/2025 une Désignation des membres de la Commission Santé Sécurité Condition de travail doit être fait au niveau du CSE Central. A ce jour rien n'est acté. De plus, il semblerait qu'il n'y a aucun PV depuis le 16/11/2017. La dernière réunion date du 27/06/2022 sur convocation du Président du CSEC mais aucun PV n'a été signé.
- La secrétaire demande ce qui est fait pour la prévention des risques psychosociaux : le sentiment est qu'on ne prend pas la mesure des risques psychosociaux.

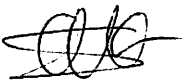
4. Plans de Prévention : information des membres du CSE des prochaines dates d'inspection commune des locaux clients

Le président informe les membres du Comité qu'aucune inspection commune des locaux n'est à ce jour prévu dans les semaines à venir.

Fin de la réunion : 12h10

Secrétaire du CSEE

Nadia SCHMITT



Le Président

Laurent LAUTIER

